

QUANTUM GENOMICS
Société anonyme au capital de 4.483.714,74 euros
Siège social : Tour Maine Montparnasse - 33, avenue du Maine
75015 Paris
487 996 647 R.C.S. Paris

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DU 14 JUIN 2018**

RESULTATS DU SCRUTIN

Quorum : 26,56 %

LISTE DES RESOLUTIONS ADOPTEES :

<i>Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017</i>
<i>Quitus aux Administrateurs</i>
<i>Affectation du résultat de l'exercice</i>
<i>Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce</i>
<i>Non-renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire, et nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes titulaire</i>
<i>Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes suppléant</i>
<i>Nomination d'un nouvel Administrateur : Carole Wassermann</i>
<i>Nomination d'un nouvel Administrateur : Jean-Paul Kress</i>
<i>Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux Administrateurs</i>
<i>Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société, en application des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce</i>
<i>Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour procéder à l'augmentation du capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription et offre au public de titres financiers</i>
<i>Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social, par émission - avec maintien du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance</i>
<i>Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission - avec suppression du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance par une offre visée à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier auprès notamment d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs</i>
<i>Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (opération stratégique)</i>

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (opération d'investissement)

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'un bénéficiaire nommément désigné, la société KEPLER CHEUVREUX

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de plans d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers

Autorisation à donner au Conseil d'Administration de réduire le capital par annulation des actions rachetées

Pouvoirs pour formalités